



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

AR PREFECTURE

016-251602595-20190923-DELIB39-DE
Reçu le 25/09/2019

Comité Syndical du 23 septembre 2019

Délibération n°39/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt-trois septembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 6 septembre 2019.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, François Nebout, Samuel Cazenave, Jacques Chabot, Jérôme Sourisseau, Philippe Bouty et William Jacquillard
Mesdames Martine Pinville, Elisabeth Lasbugues, Annette Feuillade et Fabienne Godichaud.

Membres absents ou excusés : Messieurs Didier Villat, Didier Jobit, Xavier Bonnefont, Jean-François Dauré, Jean-Hubert Lelièvre, Mathieu Hazouard et Daniel Sauvatre.
Mesdames Stéphanie Garcia et Jeanne Filloux.

Membres consultatifs présents : Monsieur Daniel Braud et Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Monsieur Andreas Koch et Madame Cécile François.

Monsieur Mathieu Hazouard donne pouvoir à madame Martine Pinville.

Objet: Soutien au projet de recherche « Conditions de vie des auteurs de bande-dessinée francophone en Charente et effets de champ » mené par l'Université de Limoges

Le champ de la bande-dessinée a beaucoup évolué au cours des dernières décennies. Le corps s'est professionnalisé par l'ouverture conséquente de nombre d'écoles formant à la bande dessinée ou à des métiers connexes (animation, illustration, etc.), augmentant le nombre d'auteurs. Le marché est devenu très concurrentiel et la rémunération des auteurs n'est souvent pas suffisante pour leur permettre d'en vivre et les débouchés restent limités.

Une enquête menée en 2016 et présentée lors des Etats-Généraux de la bande-dessinée fait état d'une grande précarité des auteurs qui favorise leur polyvalence : 37 % des personnes interrogées disent exercer une autre activité professionnelle que celle d'auteur de bande-dessinée (plasticien, graphiste, story-boarder, animateur, etc.). Les auteurs ont ainsi des parcours diversifiés qui associent différentes sources de revenus, venant de différents secteurs de la création graphique (dessin animé, jeu vidéo, bande-dessinée, etc.) ou d'activités connexes (enseignement, communication institutionnelle, édition, etc.), voire d'activités alimentaires sans rapport avec l'image.

Or, à l'heure actuelle, on ne dispose d'aucune enquête qui rende compte, en termes de sociologie des professions, des parcours d'auteurs de bande-dessinée et de leurs spécificités. Pour mieux comprendre l'ensemble des pratiques, il serait nécessaire de pouvoir décrire la diversité de ces parcours et les contraintes qui s'exercent sur eux. De même, il importe de mesurer les circulations professionnelles entre les différents secteurs d'activité : bande-dessinée, cinéma d'animation, graphisme, illustration, édition, etc.

Il est par ailleurs à noter que les auteurs se regroupent plus volontiers dans certaines régions, parmi lesquelles la Nouvelle Aquitaine. La présence d'éditeurs et d'organisations/institutions consacrées aux auteurs et à l'image dans une ville ou un département agit évidemment sur leur choix de résidence. Plus encore, cette présence peut jouer sur la conception même des productions et de l'approche globale du métier. L'ancrage territorial est donc important et, à ce titre, par ses infrastructures et une présence forte des auteurs, la ville d'Angoulême, et plus globalement la Charente, apparaissent comme un terrain particulièrement fécond pour observer les transformations du champ de la bande-dessinée.

Ainsi l'Université de Limoges, via l'association Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines (LRSH), propose de mener un projet de recherche dont le but est de permettre de mieux circonscrire le champ professionnel, de comprendre son niveau d'autonomie et de mieux rendre compte des logiques d'insertion et de mobilité professionnelle des auteurs à la fois de manière générale et à un niveau plus local.

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Mieux connaître les conditions de vie et les carrières des auteurs de bande-dessinée,
- Déterminer le poids du territoire et des instances territoriales dans l'ancrage local des auteurs,
- Mesurer les transferts de compétence et la polyvalence au sein des domaines d'activité des auteurs de bande dessinée et donc l'autonomie relative du champ de la bande dessinée.

Ce projet est mené par deux chercheurs : Sylvain Aquatias, sociologue, chercheur au laboratoire GRESCO de l'Université de Limoges et Alain François, chercheur en histoire visuelle contemporaine, non rattaché à l'Université.

Le projet de recherche doit s'étaler sur 30 mois environ. Le recensement des auteurs a commencé en 2018. Les entretiens et la rédaction du rapport doivent s'étaler sur les années 2019 et 2020.

Le budget prévisionnel global du projet de recherche est évalué à 31 670 €.

Le Pôle Image Magelis est sollicité à hauteur de 10 000 € : 5000 € pour l'année 2019 et 5000 € pour l'année 2020.

La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ainsi que GrandAngoulême seront également partenaires du projet. Leur participation financière s'élèvera respectivement à 2000 € et 8000 € pour 2019 et 2020.

Ce projet répond à plusieurs objectifs du Pôle Image :

- Apporter son soutien aux auteurs locaux de bande-dessinée et pour cela mieux connaître leurs conditions d'exercice,
- Renforcer le positionnement d'Angoulême et de la Charente comme territoire de création et d'accueil d'auteurs,
- Réaffirmer la place centrale du territoire dans la bande-dessinée en devenant un lieu d'expérimentation pour la conduite d'une étude sociologique unique,
- Renforcer les liens avec les universités régionales et le soutien à la recherche

Le projet de convention relatif au financement de ce projet vous est présenté en annexe. Il a pour but de préciser les obligations des quatre partenaires : Association Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines (LRSH), Pôle Image Magelis, Cité internationale de la bande dessinée et de l'image et Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et de détailler les modalités de versement de l'aide financière accordée par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical - à l'unanimité (11 présents - 12 votants - 12 voix « pour ») :

- acceptent le principe et les termes de la convention quadripartite établie au titre des années 2019 et 2020 pour une recherche sur les conditions de vie et les carrières des auteurs de BD en Charente ;
- autorisent monsieur le Président à la signer, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 25 sept. 2019
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 25 sept. 2019
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 25 septembre 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis